

POLITIQUE ■ L'AMF 15 a signé une convention avec le groupement

Maires et gendarmes s'unissent

En marge du dernier conseil d'administration de l'association des maires de France du département (AMF15), les élus ont signé une convention de partenariat avec le groupement de gendarmerie du Cantal.

Déclinaison locale d'une convention nationale datant de 2013, elle « est essentielle pour montrer à la population que nous travaillons ensemble pour lutter contre tout ce qui peut perturber la vie sociale », a précisé Christian Montin, président de l'AMF15. « Nos relations ne sont pas nouvelles, elles remontent à des siècles, ajoutait le colonel Philippe Aubry, commandant de groupement. Le maire est le premier officier de police judiciaire, et un interlocuteur privilégié pour nous. Cette convention permet de graver cela dans le marbre. »

« Les effectifs sont dans la norme »

Plusieurs objectifs sont fixés : mieux se connaître, mieux échanger, conseiller et informer pour une meilleure tranquillité pu-



DIALOGUE. Maires et gendarmes entendent mieux communiquer.

blique. Car, selon le colonel, « toutes les informations qu'on peut s'échanger peuvent désamorcer certaines situations, je pense aux cas de forcenés qui se multiplient ces derniers temps. »

Pour y arriver, un système de vigilance élus, des informations échangées par SMS, va être mis en place, quand l'AMF s'engage à sensibiliser au dispositif alerte commerces 15. Et si les maires peuvent solliciter les référents sûreté, ils bénéficieront aussi

de demi-journées de formation, sur la base du volontariat. Il y en aura quatre par arrondissement les trois prochains mois, organisés à Aurillac, Saint-Flour et Mauriac.

De quoi contribuer à une meilleure résolution des conflits par les élus. Car, comme le note Christian Montin, « si on n'a pas noté de hausse de l'agressivité depuis la crise covid, la sûreté est une composante essentielle de notre qualité de vie, autant que les paysages, les écoles... »

Jean-Luc Lentier, maire de Vézac, et Stéphane Briant, maire d'Antignac, ont profité de cet échange pour soulever la question du manque d'effectif dans leurs secteurs. Le colonel leur répondant « qu'eu égard à la population, et à la très faible délinquance, le Cantal étant l'antépénultième département en la matière, les effectifs sont dans la norme, même si on aimerait en avoir toujours plus, moi le premier. » ■

Yann Bayssat